

Danièle Kergoat (dir.) « Travail des hommes, travail des femmes – Le mur invisible », *Cahiers du genre*, n^o 32, 2002, 250 p.

Geneviève Dugré

Volume 17, Number 1, 2004

Femmes et sports

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/009305ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/009305ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (print)

1705-9240 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Dugré, G. (2004). Review of [Danièle Kergoat (dir.) « Travail des hommes, travail des femmes – Le mur invisible », *Cahiers du genre*, n^o 32, 2002, 250 p.] *Recherches féministes*, 17(1), 219–224. <https://doi.org/10.7202/009305ar>

s'affirme donc, sans conteste, comme une œuvre majeure, tant du point de vue des études féministes que du point de vue des sciences politiques.

MICHELINE DE SÈVE

Département de science politique
Université du Québec à Montréal

⇒ **Danièle Kergoat (dir.)**

« Travail des hommes, travail des femmes -

Le mur invisible », *Cahiers du genre*, n° 32, 2002, 250 p.

Les inégalités subsistant entre les hommes et les femmes sur le marché du travail sont la source de bien des réflexions. L'articulation des rapports sociaux de sexe est un point d'appui intéressant lorsqu'on s'attache à explorer les dynamiques ségrégationnistes régissant les rapports hommes-femmes. C'est ce à quoi tend ce collectif coordonné par Danièle Kergoat. Réunissant neuf articles, dont un texte hors champ, « *Travail des hommes, travail des femmes - Le mur invisible* » cherche à circonscrire les thèmes délimitant le rôle joué par le genre en tant qu'élément explicatif des inégalités entre les hommes et les femmes sur le marché du travail.

Certains articles de ce collectif cherchent à illustrer les mécanismes de division sexuelle du travail, en s'appuyant sur le rôle joué par le genre (Messing et Elabidi ; Rosende). Ces auteures veulent approfondir les rapports sociaux de sexe pour bien saisir les mécanismes de reconnaissance de la compétence dans certains milieux, les assises de la compétence étant encore fortement corrélées à l'appartenance de genre. D'autres articles, comme ceux de Pfefferkorn et Séhili, cherchent à démontrer la portée des rapports sociaux de sexe sur les politiques publiques d'accès à l'emploi et les politiques d'évaluation des compétences dans les entreprises. Bien que ces politiques soient prises en charge structurellement, par l'État (Pfefferkorn) ou par les entreprises (Séhili), il semble impossible d'isoler les rapports inégaux subsistant entre les genres. Voyons plus en détail les thèmes centraux traités dans chacun de ces articles.

Messing et Elabidi présentent une étude sur la division sexuelle du travail réalisée auprès des aides-soignants et des aides-soignantes. Ces chercheuses ont tenté de comprendre ce qui explique l'écart de perception manifesté par les hommes et les femmes quant à la tâche effectuée selon l'appartenance de genre. À partir d'une observation systématique du nombre de tâches exécutées et de l'exigence qui s'y rattache, elles ont voulu vérifier si les représentations du travail des hommes et des femmes correspondaient à la réalité.

Leurs résultats ont démontré que, contrairement à la perception générale d'une productivité plus faible des aides-soignantes quant au nombre d'opérations et à l'exigence physique liée à la réalisation de ces dernières, les femmes semblaient faire leur part et même davantage. En fait, l'étude de Messing et Elabidi permet d'articuler le rôle que joue l'appartenance de genre dans la perception – autant chez les hommes que chez les femmes – de l'accomplissement de tâches requérant un effort physique. Ainsi, il semble que des idéaux types de travailleurs et de travailleuses pour des domaines d'activité particuliers perdurent et contribuent aux phénomènes de ségrégation sexuelle du travail. À cet égard, certains emplois tels que celui d'aide-soignant incarnent l'exemple d'un métier où la force physique est un préalable sans lequel il est inconcevable de réussir. En effet, bien que les tâches devant être effectuées dans ce domaine exigent un effort physique pouvant être déployé par les femmes, l'association entre les compétences requises pour effectuer le travail – en l'occurrence la force physique – et l'appartenance au genre subsiste.

Pour sa part, Magdalena Rosende présente un article sur la division sexuelle du travail chez les médecins. Elle y établit le lien entre les rapports sociaux de sexe et de classe. Son texte a pour objet de démontrer l'importance de recourir à une méthode en matière de trajectoires personnelles pour mieux approfondir la diversité et la complexité des différences entre les hommes et les femmes qui exercent la médecine, puisque cette méthode permet de mieux comprendre à la fois l'influence des rapports sociaux de classe et l'influence des catégories de genre.

Socialement, les genres sont encore conceptualisés dans une logique d'opposition, où le rapport au travail découle des stéréotypes sexués des habiletés et des compétences nécessaires à

l'accomplissement de tâches précises. En effet, la hiérarchie implicite qui semble exister dans les représentations sociales du féminin et du masculin n'est pas à négliger lorsqu'il s'agit de revoir les dynamiques d'insertion et de maintien en emploi. Outre l'appartenance au genre, Rosende démontre l'importance d'explorer l'ensemble des rapports sociaux collectivement, y compris l'appartenance de classe. À partir de deux études de cas, elle illustre que la trajectoire professionnelle des médecins ne correspond pas systématiquement à l'avenue traditionnellement empruntée par leur genre, et que l'origine sociale et l'existence ou non d'un plan de formation interviennent également.

Dans le troisième article, Messant et Modak exposent les résultats de leur étude consistant à explorer le concept de responsabilité au travail lorsqu'il est défini par les femmes. Définissant cette responsabilité comme le processus d'intériorisation des obligations liées au travail, ces auteures tentent d'examiner le lien entre l'appartenance de genre et la responsabilité au travail dans des situations de restructuration de petites et moyennes entreprises en Suisse. À partir d'une catégorisation des types de responsabilité en quatre pôles : la conquérante, la formelle, la panoramique et la sectorielle, elles tracent le lien entre l'appartenance de genre et le type de responsabilité. Elles observent le lien entre l'engagement formel et le statut d'employée ainsi que le lien entre l'engagement conquérant et le statut de cadre. Toutefois, Messant et Modak mettent en lumière le fait que, en raison de la restructuration, les employées manifestent moins leur désir de se conformer aux règles formelles de l'entreprise. Autrement dit, elles se détachent de la responsabilité *formelle*. Avec la restructuration, les employées et les employés expriment davantage une responsabilité *sectorielle*, c'est-à-dire que leur objectif est de « maîtriser le domaine qui leur est attribué », afin de s'investir ailleurs, dans d'autres sphères d'activité que le travail. En somme, la restructuration détache le genre du type d'engagement au travail.

Dans son article, Roland Pfefferkorn traite de l'impact des politiques publiques sur l'égalité entre les hommes et les femmes à partir d'une initiative alsacienne de féminisation d'emplois traditionnellement masculins, plus précisément dans l'industrie du bâtiment. Cet auteur soutient que la disponibilité en fait de temps accordé au travail est au cœur des différences entre les hommes et les

femmes sur le marché du travail. Les politiques publiques ont pour objet d'améliorer l'égalité entre les sexes. Toutefois, comme le souligne Pfefferkorn, certaines peuvent entériner ces inégalités, voire les accentuer. Parmi ces mesures, on trouve les politiques touchant les aspirations de conciliation vie-travail. Souvent, ces politiques ne concernent que les femmes et contribuent donc à accentuer la prise en charge féminine des tâches liées à la sphère domestique.

L'article de Séhili explore le *prix du travail* comme une illustration des rapports sociaux inégalitaires existants entre les hommes et les femmes. Cette auteure expose l'idée selon laquelle l'évaluation et la rémunération sont encore largement sexuées. À partir de deux cadres culturels différents, Séhili démontre que les mécanismes d'évaluation, plutôt qu'être neutres et objectifs, sont teintés de subjectivité et n'arrivent pas à éliminer entièrement les préjugés sociaux associés aux compétences des travailleurs et des travailleuses. Par exemple, dans l'évaluation des compétences requises pour un métier dit non traditionnel, le critère « dimension relationnelle » détient moins d'importance que dans un métier traditionnellement occupé par des femmes. Dans cette dernière situation, la dimension relationnelle de l'emploi est associée à des caractéristiques naturellement féminines.

Sara Lara, quant à elle, articule les rapports de genre autour de l'ethnicité et des rapports de classe. À partir du cas des femmes indiennes travaillant dans l'agriculture au Mexique, elle traite de l'organisation du travail qui s'établit sur une hiérarchie implicite se référant à l'appartenance ethnique, de genre et de classe. Cette auteure part de l'hypothèse selon laquelle cette hiérarchisation se construit sur les rapports de domination non seulement sur le marché du travail, mais aussi dans la société. L'organisation du travail qui se fait dans les entreprises d'agriculture ne se résume pas à une simple division des tâches, mais il s'agit d'une répartition qui s'appuie sur les inégalités ethniques et sexuelles. En fait, Lara démontre que les rapports de domination basés sur l'appartenance de classe ou de genre se croisent non seulement avec les rapports sociaux de sexe, mais « se démultiplient en cascade » (p. 172).

Lara illustre que, en se liant à d'autres femmes dans la sphère domestique, en s'associant au collectif, certaines femmes réussissent à se bâtir un certain *contre-pouvoir*. Les campements forment en quelque

sorte une sphère domestique étendue, et c'est au sein de ces campements que les femmes arrivent à s'assurer une certaine autonomie, à améliorer leurs conditions de vie.

Par ailleurs, les articles de Zarifan et de Lautier traitent du genre en tant qu'objet de recherche. En effet, ces deux textes se détachent du cœur du collectif ayant pour objet de tracer les contours de la relation entre les rapports sociaux de genre et le travail. Bien qu'apportant tous deux des éléments de réflexion intéressants, la lectrice et le lecteur peuvent être amenés à s'interroger sur leur pertinence.

Ainsi, Zarifan s'interroge sur l'absence du traitement de l'émancipation des femmes dans la théorie de l'émancipation de Marx, et en développe des explications. Cet auteur critique la théorie de Marx quant au fait que l'émancipation humaine a été confondue avec l'émancipation sociale et également quant à la conceptualisation réduite de cette émancipation au simple rapport de classe. Zarifan s'appuie sur Marx pour se questionner sur les écarts de condition existant entre les hommes et les femmes. Il établit un lien avec l'approche des champs de force de Foucault afin d'expliquer le rapport social de sexe.

Lautier, quant à lui, s'interroge sur l'absence des employées domestiques latino-américaines comme objet de recherche sociologique et propose des avenues explicatives de ce constat. Bien que les domestiques représentent une des formes d'emploi non agricole les plus occupées, elles suscitent peu l'intérêt des chercheurs et des chercheuses dû, entre autres, à leur difficulté à prendre une certaine distance par rapport à l'objet de recherche. Lautier explique le faible traitement de cet objet de recherche par le fait qu'il ne s'inscrit pas dans les thèmes principaux de la sociologie du travail en Amérique latine.

Enfin, l'article hors champ de Claudia Fonseca traite des changements sociaux encouragés par l'existence des tests d'ADN relativement à la paternité. Le fait de pouvoir recourir aux tests biologiques pour tracer le lien génétique entre le père et l'enfant contribue, selon cette auteure, à établir les liens *génétiquement* pertinents et à éclipser les liens *socialement* pertinents. Autrement dit, le nouveau test d'ADN transforme, dans une certaine mesure, les

relations de pouvoir au sein du couple, en associant la responsabilité paternelle au simple fait biologique.

Dans son ensemble, le collectif « Travail des hommes, travail des femmes – Le mur invisible » montre comment les rapports sociaux de genre doivent être pris en considération pour mieux saisir les dynamiques régissant les relations qui s'établissent entre les hommes et les femmes sur le marché du travail. Il semble que l'entrée progressive et constante des femmes ne contribue pas nécessairement à l'égalité de leurs conditions. En fait, les représentations sociales hiérarchisées en ce qui a trait au genre nourrissent les catégorisations s'établissant dans la sphère d'emploi. Toutefois, le fait de tenir compte des rapports de genre permet d'articuler une réflexion plus complète relativement au *mur invisible* qui continue à se dresser entre les hommes et les femmes sur le marché du travail. À cet effet, le collectif coordonné par Danièle Kergoat offre une vision diversifiée et intéressante de l'influence du genre sur le travail des hommes et le travail des femmes. Bien qu'il soit éclaté et qu'il présente des articles de niveaux différents, cet ouvrage intéressera ceux et celles qui souhaitent élargir leur compréhension de la place que jouent les rapports de genre dans la réalité des femmes sur le marché du travail.

GENEVIÈVE DUGRÉ

Hautes études commerciales

Montréal

⇒ Rada Ivekovic

Le sexe de la nation.

Paris, Léo Scheer, 2003, 347 p.

Dame Nation. Nation et différence des sexes.

Ravenna, Longo Editore, 2003, 257 p.

Dans ces deux ouvrages³, la philosophe Rada Ivekovic explore les rapports entre genre et nationalisme, principalement à la lumière des événements yougoslaves, mais en élargissant son propos

3. Les deux ouvrages seront ainsi désignés pour indiquer les références : *Le sexe de la nation* = SN ; *Dame Nation* [...] = DN.